

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	52 (1923)
Heft:	12
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUESTION

Peut-on donner un enseignement méthodique de la rédaction en suivant es procédés de la concentration, c'est-à-dire, en tirant les sujets de composition des chapitres de lecture, principalement ?

Nous estimons que ce tour d'adresse est au-dessus de notre portée.

P. et M. à S. et B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Brevets de capacité pour l'enseignement primaire. — La Commission cantonale des études, dans sa séance du 26 juillet, a délivré les brevets de capacité pour l'enseignement primaire aux candidats suivants : Diplômes du 1^{er} degré : MM. Henri Dubey, de Gletterens ; Walter Hertig, d'Oberhofen (Berne) ; Gotthold Schmid, de Saint-Ours ; M^{les} Mathilde Chariatte, de Delémont ; Clara Chassot, de Villaz-Saint-Pierre ; Marguerite Davet, de Bouloz ; Anna Fürst, de Chiètres ; Elisabeth Hæsler, de Lütschenthal ; Anna Luisier, de Leytron (Valais) ; Adèle Pasquier, de Bulle ; Marie-Louise Perroud, d'Attalens ; Julia Pilloud, de Châtel-Saint-Denis ; Hélène Remy, de Bulle ; Madeleine Thévoz, de Delley ; Carmen Vocka, de Saint-Gall.

Diplômes du 2^{me} degré : MM. Jean Cuony, de Fribourg ; Edmond Monnard, d'Attalens ; Jean Piccand, de Farvagny-le-Grand ; Hilaire Plancherel, de Bussy ; Libère Vauthey, de Remaufens ; Arnold Stritt, de Saint-Ours ; M^{les} Juliette Blanc, de Villaz-Saint-Pierre ; Maria Castelli, de Vuarzo (Italie) ; Juliette Seilaz, de Nant (Vully) ; Julia Tercier, de Vuadens ; Antonie Vuichard, de Semsales ; Marie Pillonel, de Seiry.

Diplôme du 3^{me} degré : M. Paul Thierrin, de Cheiry.

Brevet, pour l'étranger : M^{le} Berthe Propst, de Finsterhennen (Berne).

Diplôme pour l'enseignement des travaux à l'aiguille : M^{les} Marie Berset, de Villargiroud ; Martine Chobaz, de Fribourg ; Julie Dénervaud, de Bouloz ; Alice Duriaux, de Farvagny-le-Grand ; Céline Gillet, de Montbovon ; Sœur François-Xavier Hüppi, de Cappel (Saint-Gall) ; Régine Krümmenacher, d'Escholzmatt (Lucerne) ; Ausilia Piffaretti, de Ligornetto (Tessin) ; Marthe Rappelli-Roulin, à Forel ; Elise Sapin, d'Autigny ; Augusta Terreaux, de Cottens ; Thérèse Emmenegger, de Schmitten ; Emma Plaschy, de Varone (Valais) ; Julia Pury, de Domdidier ; Catherine Eugster, de Trogen (Appenzell) ; Emma Moser, de Zæziwil (Berne) ; Marie Stritt, de Fribourg.

Ecole normale. — Dans sa séance du 28 juillet dernier, le Conseil d'Etat a nommé M. l'abbé Joseph Monney, de Pont, près Saint-Martin, aux fonctions de professeur à l'Ecole normale. M. l'abbé Monney, après de brillantes études au Collège Saint-Michel, a suivi les cours du Séminaire diocésain, puis fut pendant trois ans vicaire de l'importante paroisse de Saint-Pierre (Collège), à Fribourg; pendant trois autres années, curé de Villars-le-Terroir (Vaud). Agé de trente ans, il peut concevoir le légitime espoir d'une belle et fructueuse carrière au service du personnel enseignant fribourgeois. Qu'il soit le bienvenu parmi nous !

Nominations. — Dans le courant d'août et de septembre, le Conseil d'Etat a procédé aux nominations suivantes : M. Auguste Overney, professeur au Collège de Florimont, près Genève, professeur à l'Ecole secondaire de la Glâne, à Romont; M. Léon Dessarzin, à Sorens, maître à l'école régionale de Gruyères; MM. Irénée Musy, à Bulle; Léon Descloux, à Fribourg; Lucien Passaplan, à Corminbœuf; Louis Menoud, à Marly, et M^{lle} Agnès Stajessi, à Charmey, instituteurs et institutrices aux écoles primaires de la ville de Fribourg; M. Robert Yerly, à Fiaugères, instituteur à l'école des garçons de Rossens; M^{lle} Julienne Ridoux, à Vuisternens-devant-Romont, institutrice à l'école des filles de Lentigny; M^{lle} Marie Pillonel, de Seiry, institutrice à l'école des filles de Zénauva; M. Gustave Tinguely, à Villarsel-le-Gibloux, instituteur à l'école moyenne des garçons de Vuadens; M. Hans Kaltenrieder, à Chiètres, instituteur à l'école mixte de Buchillon; M. Henri Dubey, à Domdidier, instituteur à l'école des garçons de Middes; M. Raymond Bovet, d'Autigny, instituteur à l'école mixte de Montet (Glâne); M^{lle} Juliette Blanc, à Villaz-St-Pierre, institutrice à l'école des filles de Sommentier; M^{lle} Clara Chassot, à Villaz-St-Pierre, institutrice à l'école des filles de Vauderens; M. Edmond Monnard, à Esmonts, instituteur à l'école mixte de Grangettes; M. Joseph Thierrin, à Font, instituteur à l'école mixte de Châbles; M. Casimir Magnin, à Franex, instituteur à l'école des garçons de Lully; M. Hilaire Plancherel, à Bussy, instituteur à l'école mixte de Surpierre; M. Jean-Louis Droux, à Saint-Martin, instituteur à l'école mixte de Fiaugères.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

La prochaine réunion aura lieu, *jeudi 4 octobre, à 2 ½ heures*, à la Villa Miséricorde.

